

*Bulletin Municipal n° 15*

# *Epersy*

*Mai 2010*



# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>BLOC-NOTES</b>	<b>4</b>
<i>Mairie</i>	4
<i>Cantine</i>	4
<i>Garderie</i>	4
<i>Bibliothèque</i>	4
<i>Epersy sur Internet</i>	5
<i>Recensement des jeunes de 16 ans</i>	5
<i>Location de la salle communale</i>	5
<i>Location du chapiteau</i>	6
<i>Bruit et respect des lieux</i>	6
<b>ETAT-CIVIL 2010</b>	<b>6</b>
<b>QUOI DE NEUF ?</b>	<b>6</b>
<i>Nouvelles familles</i>	6
<i>Permis de construire</i>	6
<b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>7</b>
<i>Les dépenses de fonctionnement en 2009 : 199 693 €</i>	7
<i>Les recettes de fonctionnement en 2009 : 349 892 €</i>	7
<i>Les principaux investissements de la commune</i>	8
<b>LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CANTON D'ALBENS</b>	<b>9</b>
<i>Présentation</i>	9
<i>Les différents services de la CCCA</i>	9
<i>Infos pratiques</i>	11
<b>ASSOCIATION ADMR "ENTRE LAC ET MONTAGNES"</b>	<b>11</b>
<b>LE MOT DU S.I.T.O.A.</b>	<b>12</b>
<i>Quelle redevance pour 2010</i>	12
<i>Que peut-on faire ?</i>	12
<b>L'ECOLE DES IRES</b>	<b>13</b>
<i>L'année 2009/2010 en chiffres</i>	13
<i>Les nouveaux aménagements de l'école</i>	13
<b>LE MOT DE LA PAROISSE</b>	<b>19</b>
<b>DES NOUVELLES ... DE L'EAU</b>	<b>19</b>
<b>LES AINES RURAUX</b>	<b>20</b>
<b>EPERSY SPORTS ET LOISIRS</b>	<b>21</b>
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EPERSY</b>	<b>22</b>
<b>L'ADACA</b>	<b>23</b>
<b>LES PANIERS DE ST OURS</b>	<b>25</b>
<b>PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT</b>	<b>25</b>
<b>LE COIN DU JARDINIER</b>	<b>26</b>

---

## LE MOT DU MAIRE

---

En feuilletant les pages de ce magazine, je souhaite que chacun y trouve les informations qu'il recherche concernant la vie dans notre village, les compétences de la municipalité, les moyens dont elle dispose pour réaliser les travaux, les services proposés aux administrés, le groupe scolaire intercommunal, l'eau potable, la collecte des déchets, les associations qui font vivre la commune.

L'année qui vient de se terminer a vu l'arrivée de nouvelles familles dans le lotissement « la Vie du Cher » et je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'aux sept bébés nés dans le courant de l'année 2009.

Durant cette année 2009, hormis les travaux courants d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, nous avons réalisé des travaux d'investissement plus importants, comme la rénovation du court de tennis, l'enfouissement des réseaux EDDF et TELECOM au chef-lieu, l'acquisition d'un défibrillateur, la restauration du four à pain aux « Dagand », le remplacement des fenêtres et volets des logements de l'ancien presbytère, la mise en place d'un columbarium dans le « nouveau » cimetière.

La Commune et la Communauté de Communes du Canton d'Albens ont également profité des travaux d'assainissement réalisés par la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget pour enterrer les réseaux secs à « Primaz » et raccorder quatre habitations au réseau d'eaux usées d'Aix-les-Bains.

Nous avons également chargé un bureau d'étude de réaliser un diagnostic et un phasage des travaux à effectuer sur notre église, et lancé une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de la zone IINA du chef-lieu.

A ce jour, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer ces travaux.

Concernant notre école intercommunale, nous avons, avec la commune de Mognard, réalisé une extension du bâtiment pour la quatrième classe, en remplacement du bungalow vendu à la commune de ST JEOIRE PRIEURE. La place libérée par le bungalow nous a permis d'installer des jeux de cour sur sol amortissant. Le parc informatique de l'école a été complètement renouvelé, financé par le don reçu en 2002.

Le Syndicat Intercomunal d'Adduction d'Eau du SIERROZ, qui gère la production et la distribution de l'eau potable sur les communes de Mognard, St-Ours, St-Offenge-Dessus et Epersy, a engagé un schéma directeur d'alimentation en eau potable. Cette étude a pour but de présenter un état des lieux du service et de proposer les solutions techniques les mieux adaptées pour garantir à la population actuelle et future une alimentation en eau potable en quantité et en qualité suffisantes, ainsi que pour les besoins de la défense contre l'incendie.

Les résultats de cette étude devront permettre d'optimiser la gestion du service en équilibrant les recettes et les dépenses de fonctionnement, d'investissement et de renouvellement des équipements.

Pour 2010, le Conseil municipal prévoit de commencer la rénovation de l'église (toiture et façades), de repeindre la façade du presbytère et la remise en état du mur entre le presbytère et l'église, de terminer le four des « Dagand », d'aménager l'espace en face de la mairie.

Nous envisageons également de commencer un programme de remise en état de nos routes communales, en réalisant cette année la route « des Bois » depuis le carrefour récemment aménagé, jusqu'au carrefour des « Dagand ».

Notre priorité étant toujours la sécurité, nous essaierons de trouver la solution adaptée pour ralentir la circulation dans le village et dans les

hameaux. Et enfin, suite aux conclusions de l'étude en cours, nous déciderons, en concertation avec chacun d'entre vous, de l'évolution de notre document d'urbanisme (modification, révision, PLU ...).

Pour terminer, je voudrais remercier les associations qui assurent l'animation dans la commune, notamment Epersy Sports et Loisirs, le Club des Aînés Ruraux, l'Association des Parents d'Elèves « Amicale des Ires », la Gymnastique Volontaire.

Merci également aux enseignantes du groupe scolaire et au personnel communal et intercommunal, qu'il travaille pour la commune ou pour le SIVU des IRES.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, à nous poser des questions si vous avez des doutes, nous sommes à votre écoute.

*Nicole PELLICOLI*

---

## BLOC-NOTES

---

### *Mairie*

---

Tél: 04 79 54 93 05  
Fax: 04 79 54 96 47

(Pour le mois d'août, consulter le panneau d'affichage)

#### *Heures d'ouverture au public*

Lundi de 17h à 19h00  
Jeudi de 9h30 à 12h30

#### *Permanence du Maire*

Mardi de 17h à 19h30

### *Cantine*

---

#### *Prix du repas*

4,25 € garderie entre 11h30 et 13h30 comprise.

### *Garderie*

---

#### *Horaires*

7h30-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

#### *Prix*

0,85 € le ticket d' ½ h.

### *Bibliothèque*

---

« De nouvelles familles se sont installées dans notre commune. Aussi, il nous a paru nécessaire de rappeler qu'une bibliothèque est installée dans les locaux de la mairie.

Les livres sont à la disposition des habitants et peuvent être empruntés gratuitement, aux heures d'ouverture du secrétariat, soit le lundi, mardi de 17h à 19h et le jeudi de 9h30 à 12h30. La bibliothèque départementale nous prête environ 200 livres, renouvelés une fois par an.

Vous avez la possibilité de réserver des titres d'un mois sur l'autre, par le passage d'une navette.

La commune dispose d'un fond propre d'environ 950 volumes : policiers, romans, documentaires, revues, bandes dessinées, ainsi que des albums, des contes, des romans ou bandes dessinées jeunes.

La durée conseillée d'un prêt est de 2 à 3 semaines.

L'inscription est gratuite et se fait lors du 1<sup>er</sup> prêt.»

## *Epersy sur Internet*

---

Vous pouvez consulter les informations de votre commune et du canton sur Internet : [www.epersy.fr](http://www.epersy.fr)

Le site de la Communauté de Communes du Canton d'Albens : <http://www.cc-cantonalbens.fr>

## *Recensement des jeunes de 16 ans*

---

*Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.*

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes:

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation est indispensable pour être convoqué à la journée d'Appel de préparation à la défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique).

Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

## *Location de la salle communale*

---

Les réservations se font auprès de Mme Plusquellec au "chef-lieu" au 04 79 54 90 96

### *Tarifs à compter du 01/01/2010*

#### Particuliers de la commune

Repas 130 € (+ 65 € si chauffage)

Apéritif 80 € (+ 35 € si chauffage)

#### Particuliers extérieurs à la commune

Repas 450 € (+ 90 € si chauffage)

Apéritif 210 € (+ 70 € si chauffage)

Location table + 2 bancs : 3 €

50% à la réservation seront encaissés et en cas de désistement, cette somme restera acquise.

Une caution de 500 € non encaissée sera demandée dans tous les cas ainsi qu'une attestation d'assurance spécifique. Elle sera restituée après l'état des lieux.

### *Locations*

*Repas ou apéritif le samedi soir:* les clés seront données le samedi midi et la salle devra être rendue propre le dimanche avant 17 heures.

*Repas ou apéritif le dimanche:* les clés seront données le samedi midi la salle devra être rendue propre le lundi avant 8 heures.

Il est interdit d'installer des couchages dans la salle, de quelques natures qu'ils soient. Pour des nuitées dans les locaux (scouts..), un accord de la municipalité sera nécessaire.

### *Bruit*

Le samedi soir : A partir de 2 heures du matin (le dimanche), les appareils de sonorisation devront

être arrêtés. Les autres bruits (chansons, jeux..) devront rester dans les limites acceptables. Les portes et les fenêtres devront être fermées pour étouffer les bruits.

Le dimanche soir : A partir de 22 heures, les appareils de sonorisation devront être arrêtés, soit réglés de telle sorte que le bruit ne puisse être entendu de l'extérieur. Les autres bruits (chansons, jeux..) devront rester dans les limites acceptables. Portes et fenêtres devront être fermées pour étouffer ces bruits.

### *Vaisselle cassée*

Tout article de vaisselle cassé devra être payé. Il ne sera pas accepté de remplacement, ceci afin d'éviter de dépareiller la vaisselle.

#### Tarifs:

- assiette 3 €
- tasse, sous-tasse 2 €
- verre 1 €
- verre à pied 3 €
- couvert 1 €
- corbeille, plateau 3 €
- coupe 2 €
- pichet 3 €
- carafe 3 €
- saladier 3 €

*PS : Seules les associations de la commune peuvent organiser des repas dansants et bals avec entrée payante.*

L'avis de la municipalité sera nécessaire.

## *Location du chapiteau*

---

300 € monté et démonté par l'employé intercommunal (prévoir 2 personnes bénévoles

pour l'aider).

Une caution de 1500 € sera demandée.

## *Bruit et respect des lieux*

---

### **Extrait de l'arrêté préfectoral réglementant le bruit dans les propriétés privées :**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du 09 Janvier 1997.

---

## **ETAT-CIVIL 2010**

---

A ce jour la commune compte 326 habitants.

- SEYVE Arthur le 14 avril 2009

### Naissances :

- PROFIT Coline le 25 février 2009
- MARTIN Mathys le 19 avril 2009
- MESSAGEOT Jérémy le 15 juin 2009
- PIEL Mahé le 18 octobre 2009
- PALLATIER Hugo le 24 août 2009
- PETIT Mélynn le 30 août 2009

### Mariages :

- PLANTIVAUD Laurent et BUREAU Coralie

### Décès :

- DERIPPE Roger le 24 avril 2009
- FARNIER Anthelme le 6 août 2009

---

## **QUOI DE NEUF ?**

---

## *Nouvelles familles*

---

- Cyril et Nadège MESSAGEOT
- Estelle et David TELISSON
- Hélène et David BARAILLER, dans le lotissement « la Vie du Cher »
- Christian CARREZ et Dorian SARACINO, dans 2 logements locatifs situés dans le bâtiment de la Mairie.

## *Permis de construire*

---

- |                        |                  |                                  |
|------------------------|------------------|----------------------------------|
| • ROUPIOZ Didier       | Aux Dagand       | Construction maison individuelle |
| • LAFFIN Guillaume     | Champs-devant    | Extension bâtiment existant      |
| • HABERT J.Louis       | Rte des Bois     | Extension bâtiment existant      |
| • BALZER Thibaut       | Rte chef-lieu    | Aménagement bâtiment existant    |
| • GRELLIER André       | Rte de la Forge  | Aménagement bâtiment existant    |
| • DE LA ROSA J.J.      | Impasse Dreillis | Extension bâtiment existant      |
| • CHENIN et CHAMPETIER | DE RIBES         | Construction maison individuelle |
| • BERTHET André        | Rte des Caves    | Construction d'un garage         |

---

## BUDGET COMMUNAL

---

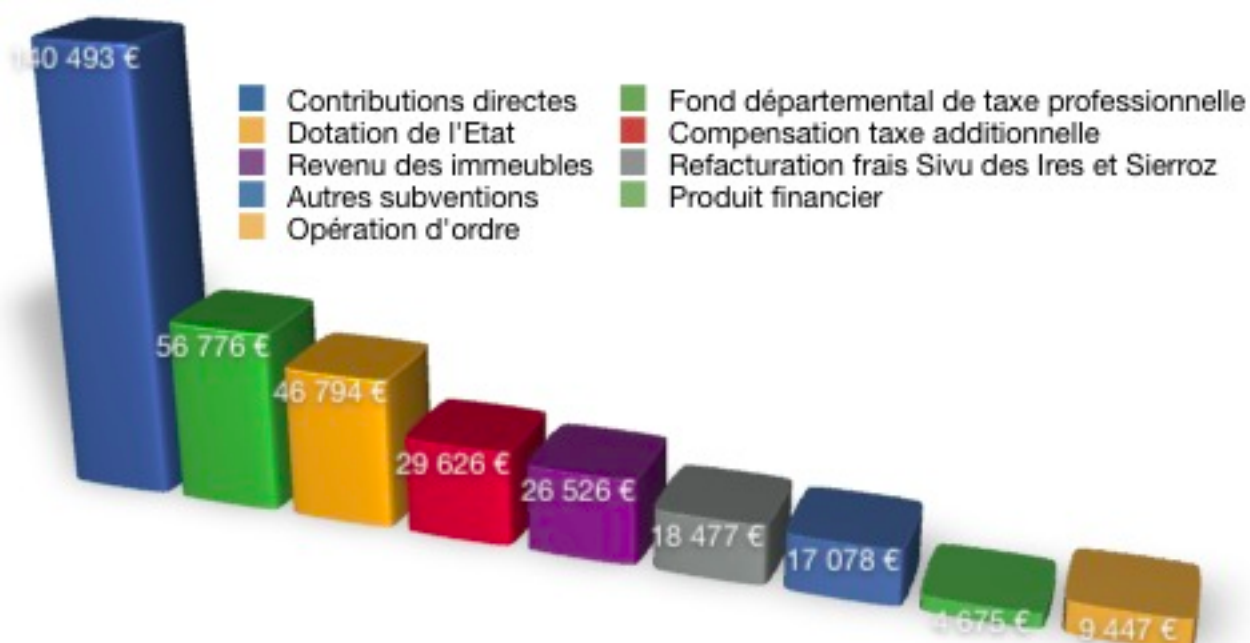
*Les dépenses de fonctionnement en 2009 : 199 693 €*

---



*Les recettes de fonctionnement en 2009 : 349 892 €*

---



**Résultat de fonctionnement: 349 892 € - 199 693 € = 150 199 €**

**Affecté aux investissements**

## *Les principaux investissements de la commune*

---

### *Réalisés en 2009*

- Enfouissement des lignes au Chef Lieu
- Réfection du tennis
- Sécurité du carrefour des Bois
- Fenêtres de la Cure
- Poteaux à incendie

### *Budgétés en 2010*

- Remise en état de chemins communaux
- Aménagements de sécurité route des Caves et Chef Lieu
- Réfection complète de la route des Bois jusqu'aux Dagands
- Réfection du toit et des facades des murs de l'Eglise
- Réfection du four des Dagands

L'ensemble de ces travaux sera intégralement financé par les excédents de fonctionnement 2009 auxquels viennent s'ajouter la partie des excédents antérieurs non utilisés ainsi que le produit de la vente de terrains de la Vie du Cher.

**Aucun emprunt ne sera nécessaire**

---

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU CANTON D'ALBENS

---

## Présentation

---

La communauté de commune du canton d'Albens est gérée par un conseil communautaire de 24 titulaires. Ce sont des élus des 8 communes du canton (Albens, La Biolle, Cessens, Epersy, Mognard, Saint-Germain, Saint Girod, Saint Ours) désignés par leurs conseils municipaux respectifs, ils ont nommé un président (Bernard Marin maire de Mognard) et quatre vice-présidents qui sont chargés chacun d'un secteur : Social ; Assainissement et travaux; Service technique et sentiers de randonnées; Collège et tourisme.

## Les différents services de la CCCA

---

### Assainissement

---

Le but de l'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif, est de collecter, épurer et rejeter les eaux usées.

Les collectivités sont confrontées à deux grandes catégories d'eaux usées :

- Les eaux usées domestiques, produites par les ménages, qui véhiculent une pollution de nature minérale, organique et bactériologique. Chaque habitant rejette environ 150 litres d'eau par jour qui sont à la fois des eaux vannes (WC) et des eaux ménagères (cuisine, salle de bains, linge...);
- Les eaux usées non domestiques, produites par les entreprises, qui sont la source de pollution minérale et organique, mais aussi toxique.

Selon l'adage "L'union fait la force", les 8 communes du Canton d'Albens ont décidé de transférer leur compétence " assainissement " à la Communauté de Communes dès le premier janvier 1999.

Depuis, la Communauté de Communes assure l'ensemble des études et travaux d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des équipements d'assainissement collectif et autonome regroupé, ouvrages et canalisations de collecte, de traitement, de stockage et rejet dans le milieu naturel ; le contrôle de l'assainissement non collectif ; la gestion des budgets d'investissement et d'exploitation avec la facturation directe à tous les usagers.

### Petite enfance

---

La Communauté de Communes du Canton d'Albens gère trois structures "Petite Enfance" sur le canton :

- Trois multi-accueil : Choubidou (Albens), les P'tits Pompons (La Biolle) et La Farandole (Saint Germain).

Ainsi les structures d'Albens, la Biolle et Saint

Germain La Chambotte ont chacun un multi-accueil, c'est à dire une structure proposant à la fois deux modes d'accueil : la crèche et la halte garderie.

Ce dispositif risque de changer en 2009, le nombre de point d'accueil ainsi que leurs capacités respectives sont en cours de modification.

### Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

---

Créé en 1995 par la Communauté de Communes du Canton d'Albens, partenaire de la Caisse d'Allocations Familiales, le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'informations, d'échanges et d'écoute, animé par une psychologue : Madame Pascale COLE.

Ce service gratuit est ouvert à tous : futurs

parents, parents, assistantes maternelles et professionnels de la Petite Enfance.

Le rôle premier du relais est d'accompagner les parents employeurs (aide aux documents, recherche de mode de garde, informations légales, soutien à la parentalité) et les assistantes maternelles (droits, statut, soutien professionnel...).

### Les déchets

---

Pour le traitement de ses déchets la Communauté de Communes du Canton d'Albens adhère au Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais (SITOA) depuis 1994. La CCCA y est représentée par 8 délégués. Nous

sommes informés directement par le SITOA grâce aux brochures qu'il diffuse sur ses activités : collecte des ordures ménagères, tri sélectif, et déchetteries.

## La bibliothèque

La bibliothèque cantonale est un service public ouvert à tous, assuré par une équipe accueillante de bénévoles, et un agent territorial du patrimoine à temps plein.

Plus de 10 000 documents sont à la disposition des abonnés. Qu'il s'agisse de romans, B.D., albums, contes documentaires, encyclopédies, dictionnaires, documents sonores....

Les horaires d'ouverture au public sont :

<i>Lundi</i>	<i>10H30 à 12H00</i>
<i>Mardi</i>	<i>15H00 à 17H30</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9H à 11H30 et 15H30 à 18H30</i>
<i>Jeudi</i>	<i>10H à 11H30</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9H à 11H30</i>
<i>Samedi</i>	<i>10H à 11H30</i>

## La Mission Emploi Entreprise (M.E.E.)

La Mission Emploi Entreprise a été créée en septembre 2005, à l'initiative de la Communauté de Communes du Canton d'Albens et de son Président, Mr Bernard MARIN.

Son objectif : mettre en relation l'offre et la demande d'emploi sur le secteur local.

Ses missions principales :

- ➔ L'accompagnement de toutes les personnes en recherche d'emploi, de stage ou de formation. La Mission Emploi Entreprise est un service de proximité, à l'écoute de toutes personnes domiciliées sur le canton et en recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation. Les personnes accompagnées ne sont pas obligatoirement inscrites à l'ANPE, elles peuvent souhaiter un travail plus proche de leur lieu d'habitation.
- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien
- Recherches d'entreprises
- Orientation vers d'autres structures spécialisées, MIFE, Groupement d'employeurs, MLJ...
- Documentation sur le marché du travail, les métiers, les formations, les techniques de recherche d'emploi, la création d'entreprise...

Un espace d'accueil est réservé à la consultation des offres d'emploi (ANPE, MEE, réseau de partenaires). Ces offres d'emploi peuvent être consultées soit par affichage direct soit par internet.

Deux ordinateurs sont à la disposition du public.

La MEE met également en relation toute personne souhaitant embaucher ou travailler en Chèque Emploi Service (ménage, travaux extérieurs, gardes d'enfants, soutien scolaire...).

Vous pourrez trouver tous les renseignements sur l'utilisation de ces Chèques Emploi Service ainsi que les formulaires de demandes d'adhésion pour ces emplois à domicile.

➔ Le soutien aux entreprises pour leur besoin en recrutement

- Diffusion de l'offre d'emploi : affichage à la MEE, dans les mairies et bureaux de poste du canton, chez de nombreux partenaires, dans les centres de formation ainsi que sur le site de la CCCA.
- Recherche et présentation de candidats.
- Renseignements sur les différents contrats aidés, sur les EMTPR...
- Aide à la mise en place du dispositif régional SECURIS'RA (accompagnement dans la gestion des ressources humaines)
- Participation à des forums de recrutement

➔ Le travail en partenariat avec différents acteurs du monde économique et social.

La Mission Emploi Entreprise travaille en réseau avec de nombreux acteurs économiques et sociaux de Savoie et Haute-Savoie, les Chambres Consulaires, les services d'insertion du MEDEF de Savoie, l'Agence Economique de Savoie, la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les différents points emploi de Savoie et de Haute-Savoie, Métropole Savoie, les centres de formation, les groupements d'employeurs...

Informations pratiques :

*Mission Emploi Entreprise*  
*Place de l'église*  
*73410 Albens*  
*Tel : 04.79.63.09.44*  
*E-mail : [emploi@cc-cantonalbens.fr](mailto:emploi@cc-cantonalbens.fr)*  
*Site : [www.cc-cantonalbens.fr](http://www.cc-cantonalbens.fr)*

Permanences au public:

<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>	<i>8h30-12h00</i>
<i>Lundi</i>	<i>13h15-17h00</i>
<i>Mercredi</i>	<i>8h30-11h30</i>

*Et sur rendez-vous*

## Les transports scolaires

---

La Communauté de Communes du Canton d'Albens est une Autorité Organisatrice, elle gère les transports scolaires sur le canton, 18 circuits

sont organisés pour les écoles maternelles, primaires, le collège Jacques Prévert et les lycées de Rumilly ou d'Aix-les-Bains.

## Infos pratiques

---

La Communauté de Communes du Canton d'Albens est située au premier étage dans le bâtiment administratif.

Adresse : B.P. 14 - 73 410 ALBENS

Les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi	8h00 12h00	13h30 17h30
Mardi	8h00 12h00	13h30 17h30
Mercredi	8h00 12h00	
Jeudi	8h00 12h00	13h30 17h30
Vendredi	8h00 12h00	13h30 17h30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 04 79 63 06 99 ou bien par mail : [info@cc-cantonalbens.fr](mailto:info@cc-cantonalbens.fr) ou par fax au 04 79 54 14 93 (commun à tous les services)

Vous trouverez également :

- La Bibliothèque Cantonale  
04 79 63 00 37  
([biblio@cc-cantonalbens.fr](mailto:biblio@cc-cantonalbens.fr))
- Le Relais Assistantes Maternelle  
04 79 63 00 25  
([assistantesmaternelles@cc-cantonalbens.fr](mailto:assistantesmaternelles@cc-cantonalbens.fr))
- La Mission Emploi Entreprise  
04 79 63 09 44  
([emploi@cc-cantonalbens.fr](mailto:emploi@cc-cantonalbens.fr))
- Le service Assainissement  
04 79 63 09 43  
([assainissement@cc-cantonalbens.fr](mailto:assainissement@cc-cantonalbens.fr))

Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de la CCCA : [www.cc-cantonalbens.fr](http://www.cc-cantonalbens.fr)

---

## ASSOCIATION ADMR "ENTRE LAC ET MONTAGNES"

---

L'Association locale ADMR « Entre Lac et Montagnes » est un service d'aide à domicile aux familles existant depuis 4 ans et intervenant sur un secteur de 42 communes réparties sur l'Albanais, les Bauges, la Chautagne et le bassin Aixois. Seule association ADMR à s'occuper exclusivement des familles et des personnes de moins de 60 ans (prises en charge par leurs assurances ou leurs mutuelles) sur les 37 associations locales ADMR de Savoie.

Elle a tenu son Assemblée Générale le 26 Septembre 2008 et a trouvé son nouveau président : Mr Pascal BENOIT.

Son siège social est basé : Place de l'Eglise, 73100 MOUXY, joignable par téléphone au 04.79.35.28.75 ou au 06.14.71.52.85.

Notre intervention consiste à favoriser et maintenir l'équilibre familial, face à des événements multiples et variés pouvant fragiliser votre famille. (ex : grossesse, adoption, hospitalisation, maladie, décès, séparation, ...). Nous apportons un soutien dans les actes de la

vie quotidienne : soins aux enfants, suivi des devoirs, jeux, entretien courant du logement, du linge, préparation des repas, courses, accompagnement dans les démarches administratives...

Ce coup de main est assuré par des professionnelles qualifiées, diplômées, bénéficiant d'une formation continue :

ADF : Aide à domicile famille

TISF : Technicienne de l'intervention sociale et familiale

En nous déplaçant à votre domicile, nous vous aidons à définir vos besoins, décidons ensemble le type d'intervention et le cadre de l'intervention avec un contrat de prestation définissant les heures d'intervention, la fréquence, les tâches à effectuer, ... tout en restant toujours à votre écoute pour répondre à l'évolution de vos besoins et ceci dans la plus stricte confidentialité.

La prise en charge financière des interventions peut être en partie ou totalement assurée par les organismes financeurs tels que la CAF, la CPAM, le Conseil Général, les associations de

lutte contre le cancer, les mutuelles ou les assurances. De plus le coût restant à votre charge est déductible des impôts. Nous vous invitons donc à vous renseigner plus amplement auprès de notre accompagnante de proximité Mme Marina BENEYCY ou à demander notre plaquette explicative notamment dans votre mairie.

Nous cherchons à créer et à développer de nouveaux services correspondant aux besoins des familles, tel que : structure de garde d'enfants, garde à domicile en jour et en nuit, interventions

par des actions collectives, développement du transport, (courses, emmener les enfants aux clubs sportifs extra scolaire...).

Des actions sont en cours d'étude demandant l'accord de financeurs, l'embauche de personnels supplémentaires.

Mais nous ne manquerons pas de vous avertir des nouvelles aides proposées.

Bien cordialement, le Président.

---

## LE MOT DU S.I.T.O.A.

---

### *Quelle redevance pour 2010*

---

La redevance s'élèvera à 189,16 € pour les résidences principales et à 94.63 € pour les gîtes.



### *Que peut-on faire ?*

---

Il est illusoire de penser que le coût de traitement des déchets puisse baisser dans un avenir proche. Des pistes existent cependant pour essayer de maîtriser l'augmentation :

- Réduire la quantité de déchets produits :

« le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas » !

- Trier plus et mieux :

La TGAP a été créée pour inciter les habitants à trier au lieu d'incinérer ce qui peut être recyclé. Par ailleurs, il est important de noter que le déchet qui passe par la voie du tri coûte environ 2 fois moins cher que celui qui est incinéré. Outre la préservation des matières premières et le respect de l'environnement, le tri est un moyen simple et efficace pour limiter la hausse de la redevance.

La gestion des déchets nous concerne tous. Certains habitants disent : « Je trie, mais ma redevance augmente chaque année, donc j'envisage de ne plus le faire ». La réponse est sans ambiguïté : sans le tri, le prix à payer serait encore plus élevé.

---

## L'ECOLE DES IRES

---

### *L'année 2009/2010 en chiffres*

---

Malgré la menace de fermeture d'une classe au printemps 2009 pour effectif global « trop faible », notre école a conservé ses 4 classes pour l'année scolaire 2009 / 2010. L'effectif total est donc de 77 élèves répartis comme suit :

- Petite (5 élèves), Moyenne (5 élèves) et Grande (15 élèves) Sections de Maternelle avec Aurélie Collomb (remplacée par Emilie Fléchel pendant son congé maternité), assistée de Laurence Farnier, pour un total de 25 élèves.
- CP (10 élèves) et CE1 (8 élèves) avec Marie-Agnès Francillard pour 18 élèves.
- CE2 (16 élèves) avec Nathalie Tridon qui bénéficie d'une décharge de direction assurée par Corinne Baron (remplacée par Odile Quay-Thévenon pendant son congé maternité).
- CM1 (10 élèves) et CM2 (8 élèves) avec Karine Jarriand pour 18 élèves.

Le contrat d'Emploi de Vie Scolaire (EVS) de Michel Mirabé a été reconduit jusqu'en août 2010.

### *Les nouveaux aménagements de l'école*

---

La nouvelle classe de l'école a été terminée juste à temps pour la rentrée scolaire de septembre : Les CE2 se sont donc installés dans un cadre tout neuf ...



Déménagement apprécié par élèves et enseignante, qui ont quitté sans regret le bungalow !



Cette extension de l'école a également permis l'intégration d'une bibliothèque, très appréciée par tous ... même si pour l'instant les rayonnages sont « en cours de remplissage », tous les livres jusqu'à présent disséminés dans les classes devant être répertoriés et classés avant de rejoindre la bibliothèque en bonne et due forme.



Et la liste des aménagements ne s'arrête pas là : les ordinateurs ont entièrement été renouvelés à neuf. Nous avons à présent 1 serveur et 15 « clients légers » (écran + clavier + boîtier permettant la connexion au serveur). Chaque élève dispose de sa propre session qu'il ouvre grâce à un mot de passe, et sur laquelle il est donc le seul à travailler. Plus de mélanges de dossiers...

Enfin, dernier aménagement conséquent, la cour s'est agrémentée d'un complexe de jeux en bois sur l'emplacement du bungalow : balançoire, pont suspendu et portique intégrant échelles, « mur » et filet d'escalade, pont de singe, barre, et « barre de pompier ».



Avant d'utiliser ces jeux pendant les récréations, les élèves les ont expérimentés en cours d'Education physique, ont signé une « Charte » de bonne utilisation des jeux dans laquelle ils s'engagent à suivre les règles de sécurité et de respect des autres ...

et ont dû attendre avec impatience que la neige fonde pour qu'ils soient praticables !!! Et bien entendu (les enseignantes étant prévoyantes ...), ils s'inscrivent dans un semainier pour y aller chacun à leur tour, afin d'éviter les disputes et l'affluence préjudiciables à la sécurité. Tout manquement au règlement sera sanctionné d'une interdiction de jouer sur cette structure ... permanente jusqu'à la fin de l'année scolaire !



## Les activités



Au mois d'octobre, comme d'habitude, les élèves du CP au CM2 ont participé au cross des écoles du canton d'Albens, qui se déroulait à l'école de Saint-Ours pour la première fois.

Et même résultat que les années précédentes.

Encore une moisson de coupes pour notre école :

- CP 3èmes,
- CE1 1ers,
- CE2 1ers,
- CM2 2èmes.

L'école de Mognard se retrouve 2ème toutes écoles confondues, derrière Saint-Ours !



Au mois d'octobre également, dans le cadre de la semaine du goût, les CM sont allés au lycée hôtelier de Challes-les-Eaux.



Après divers ateliers (tests sur le goût, sucré / salé / amer) encadrés par un authentique « chef », nos apprentis marmitons ont pu déguster un véritable repas gastronomique :



Truite sur peau au grand-vert blanc, Déclinaison locale (boudins, diots ...), et Farandole de délices savoyards, le tout artistiquement préparé et présenté par les élèves du lycée..

En janvier / février, cycle ski alpin au Margériaz pour tous les élèves du CP au CM2 ;

Malheureusement, deux sorties sur les six initialement prévues ont dû être annulées pour cause de mauvais temps.

Mais pour les sorties effectuées, nous avons eu droit à une neige de rêve ... comme au cinéma !

Pique-nique au soleil. C'est parti ...



En mars, les élèves de maternelle ont eu droit à une journée avec des chiens de traîneau au Revard :

Soins (caresses !) aux chiens ...

Écoute attentive des explications

Promenade ...

Et bien sûr pique-nique !



En mai / juin, ces mêmes élèves de maternelle auront également droit à une journée « poneys ».

En mars, la classe de CP / CE1 a reçu la visite d'une dentiste dans le cadre de la prévention à la santé organisée par la Sécurité Sociale : après avoir vu un film sur l'hygiène bucco-dentaire, les élèves ont été sensibilisés à l'effet de l'alimentation sur la santé dentaire.

Les élèves de CE2 ont quant à eux eu la visite des gendarmes d'Albens intervenant dans le cadre de la sécurité routière : une demi-journée d'information à la sécurité des piétons à l'aide d'une vidéo commentée par les gendarmes ... et une demi-journée pour passer le permis-piéton !

Et du 26 avril au 11 mai pour les MS de maternelle aux CE1, et du 3 au 18 juin pour les CE2 et CM, cycle natation de 10 séances à Aix-les-Bains.

De plus cette année, deux thèmes sont suivis dans les classes dans diverses disciplines : la Savoie (dans le cadre de l'anniversaire du rattachement de la Savoie à la France), et les fables de La Fontaine, ce dernier thème pour l'exposition de peinture et d'œuvres en volume à laquelle participera toute l'école en juin.

L'an passé, la « grande sortie » de (presque) fin d'année avait été faite au Parc des oiseaux dans les Dombes ...



Mais cette année, pour les élèves du CP au CM2, le thème sur la Savoie – ainsi que l'année scolaire - se terminera en beauté par une sortie sur deux jours (1 et 2 juillet), à Arêches-Beaufort !

Enfin, comme toujours, l'équipe enseignante tient à remercier le SIVU des Ires pour son soutien financier, et tous les parents bénévoles qui non seulement participent à l'encadrement des sorties scolaires (ski, piscine et autres), mais aussi font vivre l'amicale sans laquelle ces mêmes sorties, certaines activités manuelles et artistiques ou achats de matériel ne pourraient avoir lieu.

---

## LE MOT DE LA PAROISSE

---

Depuis quelques années déjà, notre paroisse d'Epersy fait partie de l'ensemble paroissial Sainte Jeanne de Chantal avec 7 autres paroisses de l'albanais : Albens, La Biolle, St. Félix, St. Girod, St. Germain, Cessens, Mognard.

Nous travaillons en commun pour l'ensemble de la pastorale : catéchèse, aumônerie, animation liturgique, funérailles.....

Cette année en catéchèse, nous accueillons des enfants du CE1 au CM2, dont 5 enfants d'Epersy en CE2 et une de Mognard en CM1.

Le catéchisme se déroule le mercredi matin de 9h à 10h30, tous les quinze jours à Albens.

Depuis l'automne dernier, le rythme des messes dominicales a changé pour faciliter la participation des chrétiens et soulager le Père Jaeger. Il y a en général une messe le samedi soir, 18h en automne et hiver, 19h au printemps et été et une le Dimanche à 10h mais ces horaires peuvent varier suivant les fêtes liturgiques ou les cérémonies particulières (communions).

Ces messes tournent sur les 8 paroisses, leur planning est établi pour 6 mois environ, il est affiché au tableau extérieur des églises.

- En ce temps de carême une soirée solidaire sera proposée à tous le samedi 13 Mars à Mognard à partir de 16 heures.
- Epersy accueillera les enfants qui préparent leur première communion le dimanche 9 mai pour une journée de retraite à la salle des fêtes. Les enfants communieront pour la

première fois en présence de leurs parents lors de la messe célébrée en fin d'après midi. La fête de l'eucharistie se fera en juin avec toute la communauté.

- Toutes les familles sont invitées au grand rassemblement diocésain « PAROLE EN FÊTE » le dimanche 2 mai à la patinoire d'Alberville de 9h à 16h30.

Pour tous renseignements une permanence est assurée le vendredi matin de 8h30 à 11h à la maison paroissiale d'Albens (derrière l'église).  
TEL 04 79 54 13 35

Un centre de documentation est à votre disposition à la maison paroissiale de Grésy. Ouvert le lundi et le jeudi après midi, le mardi matin. TEL 04 79 34 82 10

- Responsable éveil à la foi :  
Marie Christine SIMOND:04 79 61 64 09
- Responsable catéchisme :  
Sylviane RENAUD : 04 79 34 86 44
- Responsable aumônerie :  
Agnès Duisit : 04 50 52 50 29
- Responsable baptême des petits :  
Marie et Pascal SEGROS: 04 79 54 68 39
- Responsable des Funérailles :  
Marie BESSON: 04 79 54 93 09  
Bernadette BOUTRAND: 04 79 54 94 11

Le père Jaeger assure une permanence au presbytère le vendredi matin de 8h30 à 12h  
TEL 04 79 63 05 19

---

## DES NOUVELLES ... DE L'EAU

---

Le 21 novembre, le conseil municipal a visité les installations du syndicat d'adduction d'eau du Sierroz. Le conseil municipal de Mognard avait effectué une visite identique quelques mois plus tôt. Ces visites ont permis aux élus de mieux comprendre la complexité que pose l'approvisionnement en eau des quatre communes du syndicat.

Actuellement nous avons en cours une étude dite

« schéma directeur » effectuée par des consultants spécialisés sous l'autorité du Conseil Général.

L'objet de cette étude, qui est pratiquement imposée par le Conseil Général, est : d'effectuer un diagnostic de la situation existante tant en termes de ressources, d'installation que de qualité, d'évaluer les besoins en eau à court, moyen et long terme fonction des évolutions démographiques, de proposer les améliorations nécessaires et d'évaluer

les conséquences économiques de ces propositions. L'étude est déjà bien avancée et les parties diagnostic et évaluation des besoins pratiquement terminée.

**Le diagnostic** : tous les ouvrages ont été recensés (sources, réservoirs, station de pompage), les 198 vannes, 27 réducteurs et 87 poteaux d'incendie ont été testés. La cartographie des 44 kms de conduite a été précisée et les plus de 700 bouches à clef des abonnés positionnées avec précision par triangulation. Le patrimoine que représente le réseau a été évalué à 10 millions d'euros.

**Les besoins en eau** aux horizons 2014, 2019 et 2029 ont été estimés en fonction des prévisions d'évolution des populations effectuées par les quatre communes. Quand on sait que fin octobre, pour satisfaire les besoins en eau, nous avons été obligé d'utiliser 100% de nos possibilités de

pompage sur la Monderesse on imagine facilement les déficits qui s'annoncent en période d'étiage à ces horizons !

Nous sommes impatients, voire un peu stressés, dans l'attente de la fin de l'étude et plus particulièrement de ses conclusions financières : nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

**Dernière minute** : nous venons d'apprendre que Dominique Dord, maire d'AIX les Bains et son conseil municipal, ont répondu favorablement à notre demande de porter de 2 à 4l/s notre possibilité de prélèvement sur la source de la Monderesse (qui appartient à Aix). Ceci sécurise notre approvisionnement pour de nombreuses années surtout en période d'étiage.

Jean Leblond

---

## LES AINÉS RURAUX

---

### La fabrication de l'huile de noix par les Aînés Ruraux du Châtenet



Comme tous les ans les anciens d'Epersy et de Mognard du club des aînés ruraux de Châtenet, ont fabriqué leur huile de noix.

Le processus commence chez Roger Leger par la séance de cassage des noix. Les années précédentes cela consistait à taper sur les noix avec un marteau : méthode laborieuse, surtout pour près de 500 kgs, dangereuse pour les doigts mais qualitativement efficace. Cette année affaire réglée en trois heures avec une machine : on n'arrête pas le progrès, mais qualité moins satisfaisante d'après les spécialistes.

Ensuite tous les adhérents du club se réunissent à la salle des fêtes pour les gremailles, opération qui consiste à trier les cerneaux des morceaux de coquilles. L'ambiance est très sympathique mais néanmoins laborieuse (photo ci-dessus) et les travailleurs ont besoin d'être réconfortés par un excellent bourguignon-polente : après une journée et demie de travail 250 kg de cerneaux sont emmagasinés dans des sacs à destination du moulin.

C'est au moulin à huile de Saint Girod que toutes ces noix vont se transformer en huile.



Les cerneaux sont tout d'abord écrasés sous la meule (photo ci-dessus) puis soigneusement récupérés dans une caissette (photo de gauche) qui sera versée dans la cuve du poêle (photo de droite).





Le dessous de cette cuve est chauffé par un petit feu de bois. Les noix écrasées sont lentement chauffées, tout en étant brassées par une pale, et la température est soigneusement contrôlée (photo de gauche) jusqu'à ce qu'elle atteigne 80 degrés, température qui permet d'optimiser le rendement en huile et sa teneur en Oméga 3.

Les noix écrasées et chaudes sont ensuite empaquetées dans des linges et le paquet carré ainsi réalisé est déposé dans le logement de la presse (photo de droite).



La machinerie est alors mise en route, la pression monte et... l'huile commence à couler dans un seau (photo de gauche).

Il aura fallu 10 heures de travail soutenu à trois pour produire 160 litres d'huile de noix qui seront vendus, permettant ainsi au club d'offrir un excellent déjeuner à tous ses membres au restaurant à l'automne.

---

## EPERSY SPORTS ET LOISIRS

---

Ce petit mot nous permet de rendre compte des activités qui se sont déroulées tout au long de l'année et de faire connaître notre association aux nouveaux habitants d'Epersy.

- Voyage dans les calanques durant le week-end de l'ascension : 54 participants.  
Vivement la prochaine destination !



- Vide grenier du 20 septembre : augmentation du nombre d'exposants.  
Temps propice et ambiance conviviale étaient aux rendez-vous pour le plus grand plaisir des « chineurs » qui sont venus nombreux.

- Balade de la châtaigne : participation toujours aussi importante (Plus de 303 marcheurs dont 225 adultes et 78 enfants ; 315 repas servis).  
L'abandon des plateaux jetables, en plastique, au profit de la vaisselle classique a été unanimement apprécié.



Le « chemin des ânes » qui a été réhabilité, au printemps dernier, avec la participation de quelques membres de l'association, a permis de faire découvrir un nouveau parcours très plaisant.

- Réveillon de la Saint Sylvestre : nous étions 130 (Epersiens et extérieurs) à faire la fête pour passer le seuil de la nouvelle année jusqu'au petit matin. Grâce à nos cours de danse, nous avons réussi à épuiser le DJ, merci Thomas !

- Tcha, tcha, tcha : depuis début octobre, grâce à la disponibilité, la gentillesse et la PATIENCE de Jean, nous nous retrouvons tous les jeudis, de 19h. 30 à 21h. , pour apprendre à « valser, tangoter, rocker, madissonner ... » C'est notre moment détente et plaisir du milieu de semaine.  
Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre si vous le souhaitez !
- Assemblée générale : prévue début avril, chacun y est invité ;



C'est grâce aux activités des différentes associations, dont la nôtre, qu'Epersy ne devient pas un « village-dortoir » et demeure une commune sans prétention mais vivante.

L'association remercie tous les bénévoles et c'est avec un réel plaisir que nous avons vu arriver de nouvelles têtes et par la même occasion de nouvelles paires de bras !

Muriel Bouchitté

---

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EPERSY

---

Le bilan de l'année 2008 / 2009 a été satisfaisant. Côté effectifs, on ne peut qu'être encouragés par le maintien du nombre d'inscriptions.

Encourageant aussi le démarrage de la saison 2009 / 2010, puisque nous commençons

directement à 41 inscriptions. Il y a plusieurs nouvelles venues, mais aussi, et il faut le souligner, un nouveau venu.

Les traditionnelles activités ont marqué l'année écoulée : le Tirage des Rois ; puis, la séance avec les enfants, très excités, qui sont venus

en grand nombre (le lendemain étant jour de repos : Jeudi de l'Ascension), accompagnés de 4 papas. Grosse ambiance dans la salle qui était tout à coup devenue trop étroite, mais où la gym a pu se faire dans la bonne humeur ; et, enfin, la sortie de fin d'année qui nous a

permis de toutes nous retrouver au restaurant afin de fêter les 10 ans (déjà !) de la GV d'Épersy. Une très agréable soirée... où nous n'avons pas eu beaucoup d'efforts à faire !

L'Equipe Gymnastique Volontaire



## L'ADACA

### *Politique jeunesse*

La Communauté de Communes du Canton d'Albens possède la compétence dans ce domaine. Elle détermine en lien avec un comité de pilotage, la politique à mettre en œuvre et confie ensuite cette mission à l'ADACA en tant qu'opérateur technique.

Pour cette année 2010, des changements sont à noter concernant le service jeunesse, à commencer par l'embauche de Magali Riou, Responsable du Secteur Jeunesse et Antoine Vidal, Animateur Jeunesse.

Sous leur impulsion, un nouveau fonctionnement est expérimenté au niveau des Espaces Jeunes pour faciliter l'accueil des jeunes du canton et leur proposer des activités et projets bien adaptés à chaque tranche d'âge.

11-15 ans, accueillis dans les locaux d'Albens du mardi au vendredi et durant les vacances scolaires, les jeunes pourront profiter de toutes les activités proposées par l'équipe d'animation de l'Adaca.

15-18 ans, accueillis dans les locaux de la Biolle le mardi et jeudi soir de 18h à 19h30 (pour le moment), les jeunes auront la possibilité de programmer des sorties, activités, soirées... mettre en place des projets locaux, nationaux, européens... avec les animateurs.

18-25 ans, les jeunes de plus de 18 ans n'ont pas de lieu d'accueil spécifique mais pourront sur rendez vous avec l'aide d'un animateur bénéficier d'un accompagnement, et d'un suivi pour tout projet personnel ou collectif.



TU AS ENTRE 11 & 15 ANS  
DES IDEES,  
DES PROJETS,  
L'ENVIE DE T'AMUSER...



### Rendez-vous à l'ADACA à Albens

Mardi	15 H 30 - 17 H 30	- Accès Libre + Point Cyb
Mercredi	12 H - 13 H 30	- Accès Spécial Repas
	14 H - 18 H	- Accès Activités Voir Planning
Jeudi	15 H 30 - 16 H 30	- Atelier
	16 H 30 - 17 H 30	- Accès Libre + Point Cyb
Vendredi	13 H 30 - 15 H 30	- Accès Libre + Point Cyb
	15 H 30 - 16 H 30	- Atelier
	16 H 30 - 18 H 30	- Accès Montage de Projets

De plus, permanence de  
l'équipe d'animation  
au collège le jeudi  
de 12 H 30 à 13 H 30



Mail: adacasj@hotmail.fr ou 04.79.54.15.75



TU AS ENTRE 15 & 18 ANS  
DES IDEES, DES PROJETS,  
L'ENVIE DE PARTAGER...  
OU ENCORE  
BESOINS D'INFOS

### Rendez-vous à l'Espace Jeunes de La Biolle

Mardi:	18 H - 19 H 30	Montage de projet
Jeudi	18H - 19 H 30	Accès libre

Vendredi Soir & Samedi en fonction des activités programmées...

TEL 04.79.54.15.75

Mail: adacasj@hotmail.fr



Réalisation ADACA - Octobre 2009

## Infos pratiques

- ADACA :

Salle d'animation 73410 Albens

Tel 04 79 54 15 75 ou sur le site

[www.cc-cantonalbens.fr/adaca](http://www.cc-cantonalbens.fr/adaca)

Service jeunesse E-mail [adacasj@hotmail.fr](mailto:adacasj@hotmail.fr)

- Avenir Jeunes :

12/14 rue Vaugelas 73100 Aix les Bains

Tel 04 79 61 54 59 ou site [www.avenir-jeunes73.fr](http://www.avenir-jeunes73.fr)

Et toujours

- Mission Emploi Entreprise :

Place de l'église 73410 Albens

Tel 04 79 63 09 44 ou

E-mail [emploi@cantonalbens.fr](mailto:emploi@cantonalbens.fr)

ou sur le site [www.cc-cantonalbens.fr](http://www.cc-cantonalbens.fr)

---

## LES PANIERS DE ST OURS

---

L'initiative prise l'année dernière par Mylène Besson pour proposer des paniers frais locaux tous les 15 jours par le biais de la coopérative de St-Ours, est toujours de vigueur et connaît un succès grandissant. Nous vous en rappelons le principe :

- Une liste de produits est disponible sur internet ou au magasin
- Les commandes sont passées avant le mardi
- Mise à disposition des paniers le samedi matin

- Composition libre du panier
- Commande minimum : 15 €

En plus des paniers de fruits, légumes ou fromages, il est possible de commander des poulets et du veau. Les produits sont garantis régionaux.

Contact e-mail : [fromagerie.saint.ours@live.fr](mailto:fromagerie.saint.ours@live.fr)

Téléphone : 04.79.54.96.69

---

## PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

---

Les résultats du premier tour des élections régionales sont venus le confirmer, Epersy se veut une commune verte avec une majorité des voix pour Europe Ecologie, et nous en tenons compte.

Nous avons récemment participé à une conférence sur les pesticides qui confirme l'urgence de passer à autre chose si nous voulons que les générations futures aient quelques chances de grandir en bonne santé. Voici un petit compte rendu de ce qui a été dit :

**PESTICIDE ET SANTÉ** : les preuves s'accumulent.

Tel était le titre de la conférence/diaporama organisée à LA BIOLLE vendredi 19 mars 2010 à la veille de la 5<sup>ème</sup> semaine internationale sans pesticides, conférence animée par Gérard Brisoux.

Plus de 130 personnes (dont le maire et plusieurs conseillers municipaux) s'étaient rassemblées dans la salle communale de l'Ebène pour assister à cette présentation organisée par 3 associations biollanes : le Festival du Cinéma Rural, Label Biolle et La Biolle Loisirs.

Lors de la présentation détaillée de ce que représentent les pesticides dans notre environnement, nous découvrons que, contrairement aux idées reçues, l'agriculture dite « raisonnée » n'avait pas permis de diminuer la consommation de pesticides qui continue de croître depuis plusieurs années et est proche de 80.000 tonnes de matière active par an.

Puis un repas classique est analysé et pour chaque aliment ou boisson, nous découvrons les pesticides les plus fréquemment retrouvés ainsi que la nature de leur dangerosité. **La plupart d'entre eux sont classés cancérigènes, mutagènes, neurotoxiques ou perturbateurs endocriniens.**

Le conférencier entre alors dans le détail des affections graves dont une part non négligeable est

en partie due à l'ingestion ou à l'inhalation de ces pesticides: **cancers** (lymphomes, leucémie infantile, cancer du sein, du cerveau...) mais aussi **maladie de Parkinson, d'Alzheimer, diabète, autisme, fertilité masculine**, etc...A chaque fois, les études citées sont référencées, ce qui leur confère une meilleure crédibilité. **Les jeunes enfants sont souvent les premières victimes ainsi que le monde agricole.**

Pour couronner le tout, la dernière étude de la DGCCRF (Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) établit que **52,1 %** des fruits et légumes consommés en France contiennent des résidus de pesticides (contre 44,4 % en 2006) et que **7,6 %** dépassent les LMR France (limite maximum de résidus) (contre 5,5 % en 2006).

En fin d'exposé, le conférencier a plaidé pour que la commune de La Biolle envisage, elle aussi, d'introduire progressivement des repas bios à la cantine scolaire, et étudie les moyens à mettre en place pour proscrire les pesticides dans les opérations d'entretien de l'espace public.

Le débat qui a suivi cette présentation a montré clairement l'intérêt des participants pour diminuer, voire faire disparaître au plus vite, les pesticides de notre alimentation et de notre environnement, tout en restant conscients que ce ne sera pas facile sans une réelle volonté politique, d'où l'importance du rôle de nos élus. A l'école du SIVU des Ires d'Epersy - Mognard, depuis plus d'une année scolaire, des plats bio sont quotidiennement servis à la cantine.

Pour clore cette soirée riche en discussions parfois passionnées, un verre de l'amitié et un petit buffet ont été offerts et bien entendu, les produits proposés provenaient de l'agriculture biologique.

Gérard Brisoux

---

## LE COIN DU JARDINIER

---

Cette année, nous avons demandé à Mme Leblond, passionnée d'essences rares de nous présenter un arbre insolite de son jardin : LE ZELKOVA



Le zelkova crenata ou orme de Sibérie de la famille des ulmaceae est un arbre très rustique, pouvant atteindre 35 m. il peut vivre centenaire. Il aime les terrains légèrement acides, profonds, fertiles et bien drainés. Son emplacement préféré est au soleil. Il pousse lentement, son feuillage ressemble à celui du charme avec des feuilles légèrement plus petites et très découpées, comme crénelées d'où son nom : crenata. Son port est évasé mais dense avec des branches plutôt fines, à l'automne il prend de somptueuses couleurs or. Il fut rapporté d'Iran en 1785 par André Michaux et introduit dans le jardin du roi. Contrairement aux ormes, il n'est pas sujet à la graphiose (maladie de l'orme, causée par un parasite).

Son bois brun doré était très recherché pour la confection des crosses de fusil ainsi que pour les charpentes des bateaux.

Il existe d'autres espèces comme : zelkova serrata et le zelkova cretica extrêmement rares, dont le feuillage est utilisé comme fourrage.